



**BULLETIN MUNICIPAL**

**NUMÉRO 22 - JANVIER 2014**

*Meilleurs vœux pour l'année 2014*







## ► LE MOT DU MAIRE

2013 est derrière nous, tant mieux. Un hiver long, un printemps pluvieux et un dernier trimestre qui nous a mis à rude épreuve. Octobre, l'eau, novembre, la neige et décembre, la tempête de vent. Nous pouvons donc entamer 2014

en nous disant que la boucle est bouclée tout en sachant que mère nature n'en fait qu'à sa tête.

Au vu de ces éléments, l'aire de jeux n'a pu être finalisée. Engazonnement prévu au printemps.

En juillet 2013 a eu lieu la signature du serment de jumelage avec la venue d'une centaine d'Italiens hébergés dans nos familles et réciprocity au mois de septembre pour une cinquantaine de Français.

Les illuminations se sont bien étendues aux Fourcoules. Par contre certaines ont pâti du mauvais temps et n'ont pas voulu s'allumer. Nous nous en excusons.

Le rendu d'étude sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite vient de nous parvenir, du travail en perspective pour le Conseil municipal.

« Bienvenue chez les Micharauds » n'est pas le dernier film de Dany Boon mais l'en-tête d'accueil du site internet de notre commune que vous trouverez courant février à :

[www.mairie-stmichelstgeoirs.com](http://www.mairie-stmichelstgeoirs.com)

Nous aurons une pensée pour tous ceux qui sont malades ou qui nous ont quittés. Le village a en effet perdu en la personne de Maria GUILLOT sa plus que centenaire. Je me souviens d'une petite dame frêle mais avec une répartie pleine d'humour.

Le Conseil municipal et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2014.

Laurence MONTROYA

## ► RÉCAPITULATIF DES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Nous avons connu une année 2013 avec beaucoup d'imprévus et changements.

L'arrêt de l'entreprise Favier en charge du déneigement nous a obligés à trouver une autre solution. L'embauche de Jean-Michel Durand par l'entreprise de M. Richard Stéphane a permis la continuité du service. Nous les en remercions.

La neige du 20 novembre, très lourde, a cassé beaucoup de branches et arraché des arbres. Un merci aussi à Xavier Mabily qui est venu donner un coup de main avec son manitou pour dévier les branches et les arbres.

L'entreprise Ageron a effectué l'entretien des bordures, comme chaque année, un travail de qualité. Merci.

Cette année peu de travaux de voirie ont été réalisés en raison du budget.

Travaux effectués :

- une cunette en béton a été créée sur le chemin de Champ Blanchard ;
- aménagement autour du point propre ;
- remise en forme du chemin accédant à Montalivet ;
- suppression de la grille de traversée de route, chemin du Suel, qui n'était plus fonctionnelle et remise en forme pour canaliser l'eau en bordure de route.

D'autres travaux ont été chiffrés mais non réalisés pour des raisons techniques et financières. Les projets ne sont pas abandonnés mais nous cherchons des solutions moins coûteuses et étudions l'obtention d'aides.

Revenons sur les orages du 23 octobre.

Nous avons essayé de gérer au mieux les glissements de terrains, inondations des habitations. L'entreprise Gachet, déjà présente sur la commune, a dégagé les routes en journée. Le soir, le relais a été pris par l'entreprise Détryat. Nous les en remercions. Nous avons constaté des dégradations sur le chemin du Gabet, des problèmes d'inondations secteur de Pré Marais et l'aggravation des éboulements du fossé de la Combe. Tous ces problèmes seront étudiés et nous chercherons des solutions, sachant que lors de gros orages, comme ceux du mois d'octobre, même avec des ouvrages mis en place, rien ne sera jamais parfait.

Suite à ces orages, cette neige et ces gros coups de vent, nous avons été souvent privés d'électricité pendant plusieurs jours. Ayant été en contact avec le responsable ERDF du secteur, ils ont

fait leur possible pour rétablir au plus vite l'électricité. Mais il faut être compréhensif car nous sommes dans des secteurs où l'accessibilité aux installations électriques n'est pas forcément facile. Cela explique la durée des interventions. Nous savons qu'aujourd'hui nous sommes très dépendants de l'électricité et nous vous demandons d'être indulgents auprès des agents ERDF qui font leur possible pour rétablir au plus vite le courant dans des conditions difficiles.

Au niveau de l'eau, rien de particulier, aucune fuite n'a été constatée. Nous avons procédé à l'entretien habituel et aux analyses périodiques.

Suite au changement de locataire nous avons refait intégralement les peintures et les parquets du petit appartement au-dessus de la salle du Conseil. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Fileppi de Voiron, également sollicitée pour l'entretien des menuiseries de l'école sur les faces les plus exposées au soleil.

Ayant fait le tour d'une année 2013 pleine de rebondissements, espérons 2014 plus clémente !

Joël MABILY

## ► CARTES D'IDENTITÉ



A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures.

- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

**ATTENTION :** cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie : si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

## ► ÉTAT CIVIL

### Décès :

Marcelle JOURDAN le 07 juin 2013

Maria GUILLOT le 20 juin 2013

Félix POYAUD le 24 décembre 2013

### Mariages :

Anne VEYRET/Olivier CAMACHO le 23 mars 2013

Stéphane BERNARD/Karine PETER le 5 octobre 2013

### Naissances :

Tiago DUARTE le 24 mars 2013

Paul LOPEZ le 05 avril 2013

Charline REY le 11 août 2013

Ely LABARTINO le 13 août 2013

## ► ÉLECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES - 23 ET 30 MARS 2014 COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS



### Le mode de scrutin

Le scrutin reste plurinominal majoritaire, avec panachage possible. Les suffrages sont décomptés individuellement par candidat, et non par liste. Les candidats peuvent se présenter de façon isolée ou groupée. Il n'y a pas de parité homme/femme imposée.

### La déclaration de candidature

Pour pouvoir se présenter à l'élection, une déclaration de candidature en préfecture, ou en sous-préfecture, est obligatoire au plus tard le 6 mars 2014, pour le 1<sup>er</sup> tour, et le 25 mars 2014, pour le second.

Les candidats déclarés au 1<sup>er</sup> tour seront automatiquement déclarés candidats au second tour. De nouvelles candidatures peuvent être déposées pour le second tour, uniquement si le nombre de candidats au 1<sup>er</sup> tour est insuffisant par rapport au nombre de sièges à pourvoir au Conseil municipal.

### Le bulletin de vote

Le nombre de conseillers municipaux à élire ainsi que la liste des candidats seront affichés dans chaque bureau de vote.

Les bulletins comportant un nombre inférieur ou supérieur de candidats à élire sont valables. Toutefois, **les noms des personnes dont la candidature n'a pas été déclarée en préfecture (ou sous-préfecture) ne seront pas décomptés**. De même, s'il y a plus de noms que de sièges à pourvoir sur un bulletin, les derniers noms de la liste ne seront pas décomptés.

Les bulletins de vote sont lus, de haut en bas, et de gauche à droite, le cas échéant.

Un suffrage est considéré comme nul si l'enveloppe contient : plusieurs bulletins distincts réunissant plus de noms que de postes à pourvoir, aucun bulletin, ou encore des bulletins comportant des signes distinctifs.

### Répartition des sièges au Conseil municipal

Nombre de membres du Conseil municipal  
Communes moins de 100 habitants : 7  
De 100 à 499 habitants : 11  
De 500 à 1 499 habitants : 15

### 1<sup>er</sup> tour de scrutin

Sont élus au 1<sup>er</sup> tour, les candidats qui réunissent à la fois :  
• la majorité absolue (plus de 50 %) des suffrages exprimés (sans les bulletins blancs et nuls),  
• un nombre de suffrages égal au quart des électeurs inscrits.

### En cas de second tour

Pour être élu au second tour, il faut obtenir le plus grand nombre de suffrages, quel que soit le nombre de votants (majorité relative).

En cas d'égalité des voix, le candidat le plus âgé est élu.

### Election des conseillers communautaires

Le nombre de conseillers communautaires attribué à chaque commune membre d'une communauté de communes ou d'agglomération a été défini par arrêté préfectoral en octobre 2013.

Les conseillers communautaires seront les conseillers municipaux pris dans l'ordre du tableau du Conseil municipal, en commençant par le maire, puis le 1<sup>er</sup> adjoint, et ainsi de suite, autant de fois qu'il y a de sièges à pourvoir.

Lorsqu'une commune ne dispose que d'un seul siège à la communauté, un suppléant sera désigné. La règle de suppléance reste dorénavant limitée à ce cas. Dans les communes de moins de 1000 habitants, le suppléant sera le premier membre du conseil municipal suivant dans l'ordre du tableau, qui n'exerce pas de mandat communautaire, c'est-à-dire le 1<sup>er</sup> adjoint, le conseiller communautaire titulaire étant automatiquement le maire.

(Source : A.M.I. décembre 2013)

## ► LE RECENSEMENT MILITAIRE



Tous les jeunes de nationalité Française, filles et garçons âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette démarche

obligatoire peut également être accomplie par votre représentant légal.

### Pièces à fournir :

- Livret de famille ou acte de naissance de l'intéressé.
- Carte d'identité et décret de naturalisation selon le cas.
- Justificatif de domicile (facture EDF/GDF, téléphone)

Le recensement s'effectue le mois de l'anniversaire des 16 ans et les 3 mois suivants, à partir du jour d'anniversaire.

Lors du recensement, une attestation sera délivrée. Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué(e) à la journée d'appel de préparation à la Défense, mais également pour s'inscrire aux examens et

concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans, que ce soit au collège ou dans les lycées.

### Défaut de recensement :

En cas d'absence de recensement dans les délais : vous êtes en irrégularité. Vous ne pourrez notamment pas passer les concours et examens d'État (par exemple, le baccalauréat).  
Régularisation : pour régulariser votre situation, à tout moment et avant l'âge de 25 ans, vous devez vous déclarer auprès de votre mairie (au consulat ou service diplomatique de France). L'attestation de recensement vous est alors remise.

### Changement de domicile ou de situation

Après le recensement, vous devez informer les autorités militaires de tout changement de votre situation.

Pour plus d'informations pratiques un site est à votre disposition :

[www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr)

## ► NUIT DE L'ORIENTATION VENDREDI 21 FÉVRIER 2014

Comme en 2011 et 2012 la C.C.I. de Grenoble s'engage pour l'édition 2014 de la Nuit de l'orientation. Ce concept original a pour objectif d'aider les collégiens, les lycéens, voire les étudiants dans leur choix d'orientation et d'informer leurs parents dans une ambiance conviviale.

L'accent est mis sur la rencontre entre les jeunes et les professionnels pour répondre à la préoccupation forte de l'avenir professionnel de la jeunesse ; permettre que notre économie puisse trouver demain les compétences dont elle a besoin pour être compétitive ; permettre à des professionnels de tous horizons de transmettre aux jeunes générations l'enthousiasme de l'entreprise.

En 2014, tous les acteurs économiques du territoire se mobilisent autour de cet enjeu majeur qu'est l'orientation professionnelle des jeunes.

Consultez le programme sur : [www.nuitdelorientation.grenoble.cci.fr](http://www.nuitdelorientation.grenoble.cci.fr)

Prenez date pour  
le vendredi 21 février 2014  
de 17 à 23 heures à la C.C.I.

1, place André-Malraux à Grenoble

## Bièvre isère ► BIÈVRE ISÈRE COMMUNAUTÉ EST NÉE !

Tout s'est déroulé comme prévu pour cette fusion volontaire des deux intercommunalités Bièvre Chambaran et Bièvre Liers. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, elles n'en forment plus qu'une, d'environ 39 000 habitants : Bièvre Isère.

Après un vote favorable des 2 conseils communautaires et le vote unanime des 41 Conseils municipaux, c'était au tour du Préfet de l'Isère de réunir la Commission départementale de coopération intercommunale : celle-ci a voté unanimement pour cette fusion.

### Bièvre Isère : un avenir pour les habitants du territoire

Offrir au territoire les moyens de faire face aux enjeux majeurs à venir, faire bénéficier les habitants de services plus efficaces mais également de nouveaux services, ouvrir des perspectives de croissance et ainsi permettre le développement économique indispensable en termes de ressources et d'emplois, tels sont les objectifs des Conseils municipaux des 41 communes qui se sont prononcés unanimement pour cette fusion. La mutualisation des ressources et la construction d'un territoire pivot entre les métropoles lyonnaises, grenobloise et la vallée du Rhône est indispensable. Seule la fusion des intercommunalités de

Bièvre Chambaran et du Pays de Bièvre Liers permet cela.

### Bièvre Isère : optimiser les ressources et les compétences

Les deux collectivités actuelles font face à des problématiques identiques et elles y répondent avec des compétences et des organisations administratives complémentaires. Ainsi, la structuration des services et des infrastructures permettra d'optimiser les dépenses et les compétences humaines pour rendre un meilleur service à la population.

### Bièvre Isère : des domaines actions au service de la population

Développement économique (axe économique et touristique)  
Aménagement de l'espace (Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)...) Logement et cadre de vie  
Environnement  
Déchets ménagers et assimilés  
Eau potable  
Assainissement (collectif et non collectif)  
Actions sociales d'intérêt communautaire (Enfance et Jeunesse / emploi, insertion et animation)  
Equipements et politiques culturels  
Délimitation et création de zone de développement de l'éolien  
Autres équipements.

Les services de la nouvelle intercommunalité ont été structurés autour d'un comité de direction et de pôles correspondant à l'ensemble de ses compétences. La fusion a ainsi permis une économie d'échelle et de moyens.

Après les élections de mars 2014, Bièvre Isère Communauté aura 71 délégués élus et son bureau sera composé de 15 vice-présidents. La Côte St André comptera 9 délégués, St Etienne de St Geoirs et St Siméon de Bressieux 5, Brezins et Sillans 3, Gillonnay, La Frette, Marcilloles, Pajay, Sardieu, Champier, Faramans, Roybon et St Hilaire de la Côte 2. Toutes les autres communes auront chacune 1 délégué.



## ► DES AIDES POUR LA RÉHABILITATION DES LOGEMENTS

Bièvre-Isère fait de la rénovation des logements anciens une des priorités de sa politique de l'habitat. Si vous êtes propriétaire d'un logement que vous occupez ou que vous louez, vous pouvez bénéficier d'aides de l'Etat, de la Région, du Département et de l'intercommunalité pour son amélioration selon certains critères.

Propriétaires occupants, des aides existent sous conditions de ressources pour des travaux d'amélioration de la performance énergétique (chauffage et isolation), d'adaptation du logement pour l'autonomie de la personne et pour les projets de lutte contre l'insalubrité et la non-décence. Ces aides permettent de financer une part importante de vos travaux.

PLAFONDS DE RESSOURCES	
Nombre de personnes dans le ménage	Plafond maximal du revenu fiscal
1	18 262 €
2	26 708 €
3	32 119 €
4	37 525 €
5	42 952 €

Si vous dépassez ces plafonds, vous pourrez peut-être bénéficier de l'aide exceptionnelle de 1 350€ du Plan National de rénovation énergétique, ou encore

d'un éco-prêt à 0% et d'un crédit d'impôt développement durable.

Propriétaires bailleurs, des subventions vous sont proposées si vous réhabilitez vos logements locatifs en contrepartie d'un loyer modéré, que ce soit pour l'autonomie de la personne, une meilleure performance énergétique ou des travaux lourds de lutte contre l'insalubrité et la non-décence, et peuvent être complétées par des aides fiscales.

Dans tous les cas, pour faire le point sur votre projet, votre situation et les aides dont vous pouvez bénéficier, nous vous invitons à contacter Bièvre-Isère Communauté au 04 76 93 51 46 ou directement le 0 800 300 163 (n° vert) pour bénéficier de l'accompagnement d'un conseiller spécialisé.

Attention ! Si vous souhaitez bénéficier d'une aide, il ne faut pas commencer les travaux avant d'avoir déposé un dossier.

Pour plus d'informations :

**Communauté de Communes Bièvre Isère**  
ZAC Grenoble Air Parc 38590 St Etienne de St Geoirs

Tél. : **04 76 93 51 46** Fax : **04 76 93.58.38**

e-mail : [contact@cc-bievre-chambaran.fr](mailto:contact@cc-bievre-chambaran.fr)

[www.anah.fr](http://www.anah.fr) le site de l'Agence Nationale de l'Habitat

[renovation-info-service.gouv.fr](http://renovation-info-service.gouv.fr) le site du plan national de rénovation énergétique

[www.isere.fr](http://www.isere.fr) le site du Conseil Général, rubrique « logement »

## ► UN ARCHITECTE A VOTRE SERVICE

Les habitants et porteurs de projet (construction de maison neuve, restauration de bâtiments anciens, extension...) peuvent bénéficier gratuitement des conseils d'un architecte. Il est recommandé de le rencontrer avant la dépose du permis de construire.

Son avis permet souvent de porter quelques améliorations au projet et parfois même de réaliser des économies par de meilleurs choix de conception.

M. Brice Monfroy, architecte conseil, se tient à la disposition des habitants de la Communauté de communes Bièvre Isère.

Les permanences sont organisées de la façon suivante :

- Le 1<sup>er</sup> vendredi du mois pour les communes du secteur est (ex Bièvre Toutes Aures)

- Le 4<sup>e</sup> vendredi du mois pour les communes du secteur ouest (ex Pays de Chambaran)

Dans certaines conditions (jour férié, surplus d'activité, congés...) une permanence « flottante » pourra être instaurée ponctuellement le 3<sup>e</sup> vendredi du mois à l'échelle de tout le territoire.

Les prises de rendez-vous sont gérées de façon centralisée par le secrétariat du service Habitat Aménagement du Territoire à La Côte-Saint-André au **04 74 20 88 71**.

Pour rappel, l'architecte conseiller rencontre les habitants devant la mairie de la commune concernée puis se rend sur le terrain du projet pour leur apporter un conseil technique gratuit.





## ► SICTOM PAYS DE LA BIEVRE DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

De janvier à décembre 2013, il a été collecté sur Saint-Michel-de-Saint-Geoirs

	Verre	Emballages	Papiers
En tonne sur la commune	5,5	2,686	4,89
En kg/hab/an sur St Michel	18,77	9,17	16,69
En kg/hab/an sur la com. communes	30,58	11,04	20,08
En kg/hab/an sur le SICTOM	30,74	14,45	22,56

Dans les conteneurs jaunes, en plus des bouteilles et flacons en plastique, cartons d'emballages, briques alimentaires, emballages en acier ou aluminium en 2014 : les nouvelles consignes de tri se poursuivent !

Donc vous pouvez aussi mettre tous les emballages en plastique à l'exception des sacs et films plastique : pots yaourts, pots de crème fraîche, barquettes de jambon, viande ou poisson, barquettes de beurre, boîtes rondes de gel pour cheveux, tubes dentifrice, boîtes de

gâteaux apéro, boîtes de chocolat en poudre,...

Conteneur bleu : journaux, papiers, annuaires...

Conteneur vert : uniquement les bouteilles, pots et bocaux en verre

Les 3 conteneurs de tri sont présents sur les Points d'Apport Volontaire (PAV) : chemin des Arêtes (sous parking Marguerite) et route de la Forteresse sur le parking de la Mairie (conteneur jaune uniquement).

Plus d'info sur : [www.sictom-bievre.fr](http://www.sictom-bievre.fr)

Merci pour votre participation, car cela a permis de collecter 16% d'emballages en plus et de recycler 100 tonnes de nouveaux emballages en plastique.

Du côté des recycleurs, les filières se développent et du côté des fabricants d'emballages, ils travaillent à la recyclabilité de leurs produits.

En complément de la collecte sélective, le SICTOM des Pays de la Bièvre propose aux habitants de faire leur compost à partir des déchets de jardin, de cuisine, cendres, sciures, marc de café, thé, ...

Le but étant de réduire le plus possible les quantités d'ordures ménagères à traiter, et donc de limiter les coûts. Vous pouvez aussi pratiquer le compost en tas dans votre jardin.

Vous pouvez acquérir un composteur auprès du SICTOM des Pays de la Bièvre moyennant une participation de 30€. Les bons de commande sont disponibles en mairie.

Contact communication :

**SICTOM des Pays de la Bièvre**  
Lieu dit les Burettes - 38260 PENOL  
Tél : 04 74 53 82 32



## ► LA RESSOURCERIE UN NOUVEL ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR LE PAYS BIÈVRE VALLOIRE

### 4 fonctions :

**Collecter** tous types d'objets en bon état : meubles, électroménager, bibelots, vaisselle, vêtements... Soit les salariés de la Ressourcerie interviennent gratuitement à votre domicile, soit vous apportez vos objets directement à la Ressourcerie à St-Pierre-de-Bressieux les mercredis, jeudis, vendredis ou samedis de 13 heures à 16 h 30. Vous pouvez aussi déposer vos objets valorisables directement en déchetterie de La Côte-St-André, le camion de la Ressourcerie est présent les samedis de 13 h 30 à 16 h 30 ou à celle de St-Etienne-de-Saint-Geoirs où le camion se tient à votre disposition le mercredi de 13 h 30 à 16 h 30.

**Trier/valoriser** : chaque objet récupéré

est trié et valorisé en atelier principalement avec des produits naturels.

**Vendre** : ouverture d'une boutique solidaire (à partir du 1<sup>er</sup> février) où vos dons nettoyés, valorisés, customisés sont vendus à bas coût. Horaires d'ouverture : mercredi et vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30, le samedi de 10 h à 17 h.

### Sensibiliser à l'environnement :

participation aux actions en cours, visite de la ressourcerie, accueil de scolaires, organisations d'exposition...

### 3 axes :

**Economique** : contribution à la création et au développement d'une réelle activité économique centrée sur la valorisation des déchets et plus particulièrement le réemploi ;

**Social** : contribution à la création d'emplois pérennes et d'insertion ;

**Environnemental** : diminution des encombrants destinés à l'enfouissement.

**La Ressourcerie est un atelier chantier d'insertion (ACI)** qui emploie 8 personnes en contrat unique d'insertion (26 h/semaine), 3 personnes en CDI. Partenariat : DIRECCTE, les collectivités locales, le Conseil régional, le Conseil général, l'ADEME, MCAE IA, Fondation RTE, la Caisse d'Épargne.

### La Ressourcerie de Bièvre-Valloire

200, route du Village  
à St-Pierre-de-Bressieux (à côté du tabac)  
Renseignements :

**Suzanne Civier - 06 35 55 31 07**  
[contact@laressourcerie-bv.fr](mailto:contact@laressourcerie-bv.fr)

## ► AIDE ALIMENTAIRE ET SOCIALE EN BIÈVRE LIERS CHAMBARANS

L'association Aide Alimentaire et Sociale en Bièvre Liers Chambarans distribue des colis d'aide alimentaire sur 3 lieux : Bressieux, Gillonnay et Bossieu.

Ces colis distribués chaque semaine doivent permettre aux familles de subvenir pour partie à leurs besoins alimentaires pour une période renouvelable de 3 mois. L'objectif est qu'elles recouvrent leur autonomie aussi rapidement que possible grâce à l'accompagnement social des partenaires de l'association (Conseil Général, partenaires du champ professionnel et social).

A la demande de services prescripteurs (CCAS, Conseil Général, etc.), la famille constitue un dossier avec l'aide de la conseillère en économie sociale et familiale salariée de l'association. Ce dossier est étudié et, en fonction des ressources

de la personne, une commission décide de l'attribution de l'aide alimentaire. En contrepartie d'une contribution forfaitaire, chaque famille se rend alors dans le lieu de distribution choisi pour retirer son colis. Grâce au travail de dizaines de bénévoles, c'est plus d'une centaine de familles qui peut être accueillie chaleureusement et bénéficier de colis fournis par la Banque Alimentaire.

Nous recherchons des bénévoles en capacité d'accueillir les familles dans les lieux de distribution et des chauffeurs de véhicules (permis VL) pour se rendre chaque semaine à Sassenage (Banque Alimentaire) pour récolter les colis.

Dans le cadre de la charte des bénévoles, accueilli par le responsable du lieu que vous aurez choisi et intégré à l'équipe en place, vous serez formé à l'accueil des

familles et l'organisation de la distribution.

Si vous disposez de quelques heures par semaine, venez nous rejoindre.

Contact : GILLONNAY - 04 74 57 48 24  
BRESSIEUX - 04 74 56 40 66  
BOSSIEU - 06 45 82 57 67

et bureau: 33, place de l'église  
ST SIMEON DE BRESSIEUX  
04 74 20 01 05

A signaler :

La collecte de la banque alimentaire des 29 et 30 novembre 2013 sur les sites des grands surfaces alimentaires de notre territoire a rapporté 7,5 tonnes de denrées alimentaires non périssables. 350 personnes par mois bénéficient de l'aide sur notre territoire.

Restons motivés pour cette entraide capitale pour les personnes les plus démunies

## La classe de GS-CP... On grandit!

Depuis septembre nous avons fêté 13 anniversaires. Les grandes sections ont maintenant tous 5 ans, et les CP ont tous 6 ans. Chaque mois, avec l'aide de Cathy, des enfants se transforment en cuisiniers pour fêter ces événements. Nous avons ainsi pu déguster des gâteaux au yaourt, des gâteaux au yaourt fourrés à la framboise, des gâteaux au yaourt fourrés aux pommes, des gâteaux au citron et des moelleux au chocolat.



## On va à la piscine.

Comme chaque année, la classe est allée à la piscine de La Côte Saint André de septembre à décembre. L'occasion pour les plus jeunes de se confronter à la peur de l'eau et de la profondeur, et pour les plus âgés, d'aller nager dans le grand bassin, pour améliorer leurs compétences en natation. Les parents ont joué le jeu en nous accompagnant en nombre à chaque sortie. Nous les en remercions ainsi que le Sou des Ecoles des Coteaux et les mairies qui financent le projet piscine.



A l'occasion des fêtes de Noël, les CP ont cuisiné des petits sablés en forme d'étoile, de flocons, de bonhomme de neige. Voici la recette si vous avez envie d'essayer. C'était délicieux !

## LES PETITS SABLÉS

### Ingrédients

(pour une plaque de four,  
24 biscuits environ)  
150 g. de farine  
75 g. de beurre  
75 g. de sucre cristallisé  
1 œuf  
1 pincée de sel

### Ustensiles

1 saladier  
1 rouleau à pâtisserie  
1 spatule  
des emportes-pièces



## Le Père Noël est passé à l'école des Petits Malins!

Nous n'avons, hélas pas pu le rencontrer car il était très pressé. Beaucoup de travail en retard, et, avec ses lutins, énormément de jouets à emballer pour tous les enfants. Il a eu le temps de nous laisser des cadeaux sous le sapin ce qui nous a fait très plaisir.



- 1- Mélanger farine, sucre, sel, beurre coupé en petits morceaux en pressant et en frottant les paumes des mains l'une contre l'autre pour faire «du sable».
  - 2- Ajouter l'œuf. Ajouter de la farine si la pâte est trop collante et de l'eau si elle est trop sèche.
  - 3- Mettre en boule, recouvrir d'un film de farine et laisser reposer dans un endroit frais 30 minutes à 1 heure, couvert d'un linge.
  - 4- Préchauffer le four à 200 degrés
  - 5- Etaler la pâte au rouleau. Utiliser de la farine pour que la pâte ne colle pas au rouleau.
  - 6- Découper la pâte avec un verre ou des emportes-pièces.
  - 7- Déposer les sablés sur une plaque beurrée.
- Cuire 10 minutes environ, à four chaud, en surveillant la cuisson : sortir les sablés quand ils ont la coloration blond doré.







## ► ÉCOLES DU R.P.I. TOUTES AURES

Cette année légère baisse dans l'effectif du R.P.I. : 88 élèves sur les trois sites.  
Mais un prévisionnel sur l'école de St Michel de St Geoires de 52 enfants pour la rentrée prochaine.

ECOLE « LES PETITS MALINS » ST MICHEL DE ST GEOIRS »				ECOLE « LES CHATAIGNIERS» ST GEOIRS		ECOLE DE BRION	
Petite section	Moyenne section	Grande Section	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
9 élèves	8 élèves	15 élèves	8 élèves	16 élèves	11 élèves	13 élèves	9 élèves
Directrice et enseignante : Magali Ternant		Enseignant : Christophe Zerbola		Directrice et enseignante : Ingrid Sgarra		Directeur et enseignant : Eric Bernardet	
Adresse : 1550, route de La Forteresse 38590 ST MICHEL DE ST GEOIRS TEL : 04 76 65 58 15				Adresse : Route de Cours 38590 ST GEOIRS TEL : 09 60 19 71 38		Adresse : Le village 38590 BRION TEL : 04 76 65 53 20	

Mise en place des rythmes scolaires en septembre (tableau ci-dessous)

BRION		ST GEOIRS		ST MICHEL DE ST GEOIRS			
CM1/CM2		CE1/CE2		PS/MS		GS/CP	
<b>LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI</b>		<b>LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI</b>		<b>LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI</b>		<b>LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI</b>	
08H20 → 08H30 = 0H10	Accueil	08H30 → 08H40 = 0H10	Accueil	08H40 → 08H50 = 0H10	Accueil	08H40 → 08H50 = 0H10	Accueil
08H30 → 11H30 = 3H00	Enseignement	08H40 → 11H40 = 3H00	Enseignement	08H50 → 11H50 = 3H00	Enseignement	08H50 → 11H50 = 3H00	Enseignement
11H30 → 13H00 = 1H30	Repas	11H40 → 13H10 = 1H30	Repas	11H50 → 13H20 = 1H30	Repas	11H50 → 13H20 = 1H30	Repas
13H00 → 13H10 = 0H10	Accueil	13H10 → 13H20 = 0H10	Accueil	13H20 → 13H30 = 0H10	Accueil	13H20 → 13H30 = 0H10	Accueil
13H10 → 15H25 = 2H15	Enseignement	13H20 → 15H35 = 2H15	Enseignement	13H30 → 15H45 = 2H15	sieste/enseignement	13H30 → 15H45 = 2H15	Enseignement
15H25 → 16H10 = 0H45	TAP	15H35 → 16H20 = 0H45	TAP	15H45 → 16H30 = 0H45	TAP	15H45 → 16H30 = 0H45	TAP
<b>MERCREDI</b>		<b>MERCREDI</b>		<b>MERCREDI</b>		<b>MERCREDI</b>	
08H20 → 08H30 = 0H10	Accueil	08H30 → 08H40 = 0H10	Accueil	08H40 → 08H50 = 0H10	Accueil	08H40 → 08H50 = 0H10	Accueil
08H30 → 11H30 = 3H	Enseignement	08H40 → 11H40 = 3H	Enseignement	08H50 → 11H50 = 3H	Enseignement	08H50 → 11H50 = 3H	Enseignement
Pause méridienne 1H30 + 0H45 de TAP		Pause méridienne 1H30 + 0H45 de TAP		Pause méridienne 1H30 + 0H45 de TAP		Pause méridienne 1H30 + 0H45 de TAP	
Enseignement 24H		Enseignement 24H		Enseignement		Enseignement 24H	

Cette année, le Père Noël était absent pour cause de surcharge de travail, mais il n'a pas oublié pour autant nos têtes blondes. Comme chaque année des jeux pour l'école étaient au rendez-vous.

## ► SOUS DES ÉCOLES DES COTEAUX

Après l'assemblée générale du 27 septembre 2013, un nouveau bureau a été constitué:  
Présidente : Plotto Amandine - Vice-président: Patras Jean-Francois  
Trésorière: Loyau Bérangère - Secrétaire: Amore Frédérique  
Membres: Barnier Cybèle, Clément Véronique et Geynet Laure  
Nous avons déjà réalisé deux manifestations: un bal déguisé karaoké de Halloween et le spectacle de Noël avec tombola et goûter pour la plus grande joie des parents et enfants.

Cette année, la vente de galettes des rois a dû être annulée par faute de participation de parents volontaires, étant peu nombreux dans le bureau, nous ne pouvons tout gérer seul.

Nous avons prévu d'autres manifestations pour l'année :

- vente de pizza le vendredi 28 février aux abords des écoles
- pot de l'amitié de la vente de nos grilles de chocolats de Pâques le vendredi 18 avril
- vente de brioches dans les trois villages le samedi 17 mai
- barbaque de fin d'année (date à confirmer)

Parents n'hésitez pas à nous contacter car nous avons besoin d'aide. Merci!

*Le bureau*



## ► A.C.C.A. SAINT-MICHEL MIEUX SE CONNAÎTRE POUR MIEUX SE COMPRENDRE



### C'est quoi la chasse ?

C'est un sport pratiqué par une trentaine de chasseurs sur le territoire de l'ACCA de St Michel. Un sport qui allie connaissance et respect de la nature, dressage des chiens et plaisir des longues balades dans les coteaux. C'est un moment de partage entre adhérents au fil des marches et des casse-croûte.

C'est une activité qui permet de réguler certaines populations comme les chevreuils, les sangliers, les renards

(à 4 pattes, il convient de le préciser à St Michel) qui, s'ils sont trop nombreux, mettent en danger l'équilibre des espaces naturels. Le monde agricole et le monde cynégétique sont liés par des intérêts communs puisque les dégâts occasionnés par le gibier sont payés par les cotisations départementales versées par les chasseurs.

### Est-ce qu'il y a beaucoup de règles à la chasse ?

Oui, comme dans les autres sports. Les chasseurs ont des jours de chasse spécifiques. De plus, selon les jours ou la période de l'année, ils ne peuvent pas chasser tout le gibier : par exemple, faisans et perdrix sont chassés seulement samedi et dimanche et le lièvre trois demi-journées en octobre (règlement propre au village)... D'autre part, la chasse au chevreuil se fait uniquement en battue.

### C'est quoi une battue ?

C'est un moment de chasse, à une date déterminée sur un calendrier, où les règles de sécurité sont particulières. Les chasseurs s'inscrivent sur un carnet de battue. Ils ont connaissance du territoire qui sera investi ce jour-là et qui est limité par des panneaux informant les autres utilisateurs de la nature. Les vêtements fluo, les cornes de chasse et les postes de tir sont obligatoires. Grâce à ces règles strictes, les battues organisées à St Michel depuis une quinzaine d'années se sont toujours déroulées dans un bon esprit.

### Pourquoi le chevreuil est-il chassé ?

Parce que la prolifération de ces animaux pose un problème dans les jeunes plantations et les taillis de notre région. Réguler cette population permet d'assurer un reboisement raisonné et durable de nos forêts.

### Est-ce que les chasseurs gardent pour eux les chevreuils abattus comme les autres gibiers ?

Non, pas à St Michel. Ils organisent chaque année un repas apprécié, à la salle de La Fraternelle. Malheureusement les habitants du village sont peu présents à ce repas, alors que la salle est vite remplie par les connaisseurs du secteur qui viennent déguster les différents plats à base de chevreuil concoctés par le Chef Joël. Matinée boudins ou méchouis autour d'un chevreuil ou d'un sanglier sont d'autres moments conviviaux proposés par les chasseurs.

Souhaitons que septembre 2014 nous permette d'envisager une belle saison de chasse en harmonie avec les autres usagers de la nature.

*Une « renarde » chasserresse.*

## ► CLUB DE L'AMITIÉ

Dans la vie de chaque club d'anciens il y a des moments de partage, toujours attendus avec la même joie.

Pour cela, à Saint-Michel, le club, chaque année, tient à continuer une tradition, lors de nos deux rencontres avec les enfants de l'école communale. Au mois de janvier, ce sont tout d'abord les enfants qui nous invitent à partager la galette des rois qu'ils ont eux-mêmes confectionnée.

Sur le visage des enfants se lit toute la joie de présenter leur galette aux papis et mamies, et le bonheur d'interpréter ensuite leurs petites chansons ou scénettes que les enseignants leur ont apprises.

Que de bonheur et de fierté sur le visage des enfants et que de souvenirs d'école ressurgissent de la mémoire des anciens.

Et puis il y a une deuxième rencontre au moment du carnaval. Ce jour-là, les enfants déguisés traversent le village



pour venir au club à la rencontre des anciens.

Nous croisons dans les rues du village beaucoup de princesses, de fées accompagnées de quelques Superman ou Zorro.

De retour à l'école, les bugnes, confectionnées par les mamies du club, sont offertes. Et là, ce sont les anciens qui font de leur mieux pour chanter pour les enfants.

Oui, vraiment deux belles journées, dont chacun espère qu'elles se perpétueront encore très longtemps.

Un grand merci à tout l'encadrement de ces enfants, pour toute la préparation de ces deux moments de mélanges de générations qui sont attendus par les jeunes et les moins jeunes.

Le Club de l'Amitié vous souhaite à toutes et à tous ses meilleurs vœux de santé et de joies pour 2014.

*Bien amicalement  
Maurice LION*



## ► LES DONNEURS DE SANG

Association des donneurs de sang bénévoles de la région stéphanoise  
[dondesang38590@free.fr](mailto:dondesang38590@free.fr)



**Vous étiez  
des 3132 participants !  
MERCI  
Maintenant  
nous vous attendons  
aux prochaines  
collectes 2014**



Lundi 31 mars et 16 juin à St-Etienne-de-St-Geoirs avec mini-garderie  
Lundi 7 avril et 25 août à La Frette avec mini-garderie le 7 avril  
Lundi 23 juin La Forteresse  
Lundi 18 août St-Michel-de-St-Geoirs  
Lundi 27 octobre à Plan  
Lundi 3 novembre à St-Hilaire-de-la-Côte.  
**Le don de sang, un geste simplement humain.**

Meilleurs vœux de santé.

*Jean-Michel LEFRANÇOIS*





## ► ADMR SAINT-GEOIRS/SAINT-MICHEL/BRION

Une année vient de s'écouler, une autre vient de commencer. Cette année 2013 a été sur bien des points semblable aux précédentes avec ses bons et moins bons moments. Dans les moins nous retiendrons et regretterons la disparition de deux de nos bénéficiaires: Mme André-Poyaud à l'âge de 92 ans et notre plus que centenaire Mlle Guillot Maria, elle avait eu 105 ans deux jours auparavant. L'association était très proche de ces personnes puisque nous intervenions auprès d'elles tous les jours. Que leurs familles soient assurées de toute notre sympathie dans ces moments difficiles. Dans les bons moments on parlera de notre repas de printemps qui se passe à Brion dans cette petite salle très accueillante et très pratique: comme chaque année le repas est préparé et servi par les bénévoles dont certaines d'entre elles ont des talents culinaires incontestables et incontestés. Merci à elles! Un tout petit regret cependant l'absence de toutes nos salariées à ce repas. Comme vous avez pu le constater il n'y a pas eu d'assemblée générale en 2013.

Les raisons invoquées sont le manque de disponibilités de beaucoup de gens ce qui n'a pas permis de trouver une date qui convienne à tout le monde. La prochaine A.G. se fera vraisemblablement en mai ou juin et portera sur un exercice de deux ans, bien que ce ne soit pas tout à fait réglementaire! Il n'y a aucune incidence sur le bon fonctionnement de l'association. La seule information que je peux donner à ce jour c'est tout simplement que financièrement nous sommes plutôt bien. En ce qui concerne l'activité, nous avons effectué 3331 heures de travail, ce qui correspond, en terme technique, à 2 E.T.P. (équivalents temps pleins) et cela malgré le décès de deux personnes dont les prises en charge étaient très importantes. Cette année est une année de transition puisque fin mars auront lieu les élections municipales: nouvelles élections signifie parfois nouveau Conseil municipal avec une autre politique. J'espère que, comme par le passé, nous entretiendrons les mêmes et bonnes relations. Je leur souhaite une pleine réussite dans l'exercice de ce nouveau mandat qui se dessine

mais la tâche est difficile. En tout cas un grand merci aux municipalités sortantes pour leur aide financière par le biais d'une subvention votée lors de l'élaboration du budget et qui est toujours la bienvenue. Je ne veux pas terminer cet article sans adresser mes remerciements à tous nos bénévoles, avec une mention particulière à Anny Guillot qui gère les plannings, tâche très ingrate, et Laurence Montoya qui, en plus de sa fonction de maire de la commune, assure avec brio la trésorerie de l'association et tous les autres bénévoles qui font un travail plus obscur mais néanmoins efficace comme la vente des calendriers. Merci à la population des trois communes de les avoir bien accueillies. Merci aussi à nos trois salariées: Maryvonne, Eliane, Carole, pour leur travail qui n'est pas toujours facile, mais elles le font avec un maximum de conscience professionnelle. Tous mes vœux de santé et de bonheur à toutes et tous pour cette année qui commence.

*Le président  
Jean-Paul GUILLOT*



## ► AAPPMA ST MICHEL DE ST GEOIRS BRION

Avec ma nouvelle équipe on a passé une merveilleuse saison 2013, nous avons 13 enfants qui ont pris leur carte de pêche. Nous avons réalisé un lâcher de truites pour Pâques et au mois de juin la fête de la pêche où toutes les écoles étaient présentes. Nous avons passé une belle journée en présence des bambins qui sont repartis avec des truites qu'ils avaient pêchées. et de nombreux lots gagnés aux jeux

Le samedi 7 juin la fête de la pêche se déroulera à Brion. Les cartes de pêche pour la saison 2014 sont en vente auprès du président au **06 81 99 71 19** ou auprès du secrétaire au **04 76 65 42 67** Je fais un appel pour ceux qui voudraient rejoindre notre petite équipe de se manifester auprès du bureau directeur. J'en profite pour remercier le Conseil général représenté par M. Vette, les maires de Saint-Michel et Brion ainsi que la Fédération de pêche représentée par Gérard Benoit pour leur aide. Je tenais aussi à remettre à MM. Jacques Guillot et Louis Méary, qui m'ont été d'un grand secours, la médaille de la Fédération de pêche de l'Isère. L'AAPPMA de Saint-Michel/Brion passera dans les écoles, comme l'année précédente, afin de valoriser la pêche auprès des enfants à l'aide d'initiation gratuite, car ils seront les pêcheurs de demain...

*Christian ALVARES*



Pour la nouvelle saison 2014 nous allons réaliser une réserve de pêche qui va se situer sur le ruisseau de la Combe Moirans où nos petit alvins pourront évoluer tranquillement. Nous allons réaliser une bourse de matériel de pêche d'occasion sous chapiteau sur l'aire de jeux à Saint-Michel le samedi 26 avril.



## ► ABA (ARTISTES BRICOLEURS ASSOCIÉS)



Cette association basée à Saint Michel de Saint Geoirs existe depuis 2010. Elle a pour but la mise en commun de moyens et de compétences techniques liés à la création et à la diffusion artistique, le soutien à la création de spectacles et d'événements culturels. Nous récupérons du matériel, des matériaux, des éléments de décor, accessoires... pour les mettre à la disposition des adhérents, ou en faire don une fois remis en état à d'autres associations en France ou ailleurs. Nous entreposons aussi du matériel plus spécifique, son et lumière. Il est géré par l'association mais ne lui appartient pas. Nous le prêtons sous certaines conditions, comme la présence d'un technicien compétent, avec une participation financière. Enfin, l'une de nos compétences remarquables est de créer ou détourner des objets sonores et lumineux, fabriquer des petites machineries aussi bien que des éléments de décors. ABA se présente comme un pôle ressources pour aider au montage de projets artistiques en milieu rural, ou dans des lieux peu équipés. Elle a notamment assuré une partie technique lors de divers événements locaux comme les concerts à l'église. En attendant la construction du site, vous pouvez nous contacter par mail : [artistesbricoleurs@ozone.net](mailto:artistesbricoleurs@ozone.net)

*Pour l'association Aba  
Frédéric Soria et Jean Charles Denis.*



## ► ÇA BOUGE À LA FRATERNELLE!

Une fin d'année marquée par un changement de locataire, nous souhaitons la bienvenue à Aline, Raphaël... 2013, une année charnière, avec plusieurs projets d'amélioration de notre bâtiment, les travaux qui devaient débuter en 2013, se feront sur 2014. Tout se met en place doucement, mais sûrement.

Cette association de plusieurs générations d'adhérents, cette salle qui rassemble familles et amis, des fêtes toujours réussies grâce à la mobilisation des habitants. Quel moment chaleureux passé lors du Repas de la St Michel avec Christian qui nous a fait chanter. Merci à tous.

Merci également à Aline, Céline et Françoise de venir renforcer notre équipe vieillissante et plus aussi performante avec toutes ces années derrière nous.

Je rappelle que notre association est ouverte à toutes les bonnes volontés, qui ont envie de donner un peu de leur temps, un souffle nouveau, des idées étincelantes... On compte sur vous.

Je vous rappelle les dates importantes de ce début d'année, la Mondée le 08 février, Carnaval le 5 mars, l'assemblée générale le 04 avril. Une sortie aux Historiales de Pressins est prévue au mois de juillet.

Encore merci. Meilleurs vœux 2014.

Danièle

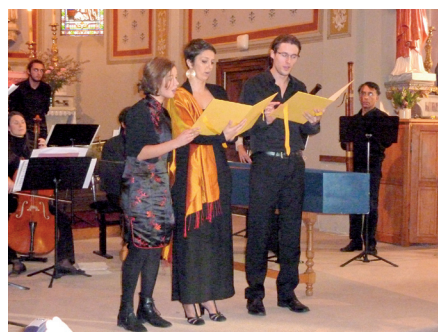


## ► CLOCHER DE SAINT-MICHEL

Quelques événements ont émaillé l'année 2013 : récapitulatif en images. Concert de printemps : dimanche 24 mars « De castrats en divas »



Concert d'automne : dimanche 20 octobre « Musiques pour les plaisirs du Roy » avec la participation de chanteurs de nos villages pour le final.



La crèche à l'église : décembre 2013  
Grâce à Martine, à Danièle et ses enfants.

## ► ASSOCIATION GEORGES ANTONIN

### 2014 sera une année de FÊTE DE LA BATTEUSE

Elle aura lieu cette année à SILLANS sur le stade de rugby samedi 16 (après-midi) et dimanche 17 août (toute la journée) Réservez dès à présent ces dates pour venir déguster la soupe à la chaudière (le samedi soir) ou bien le repas de la Batteuse (le dimanche midi) et pour retrouver ou découvrir les vieux métiers (une quarantaine) qui fonctionneront autour de la Batteuse





## ► UNE ANNÉE SOUS LE SIGNE DU 4 2014 ET 4<sup>E</sup> MARCHÉ DES FERMES À LA FERME MABILY

Avec l'association des producteurs du Viennois au Chambaran nous avons pris l'habitude de vous inviter lors de notre journée portes ouvertes à venir passer un moment sur notre exploitation : vaches, chèvres et lapins seront de la Fête.

Nous vous proposons de venir, entre autre, découvrir ou redécouvrir, notre robot de traite.

Associations et artistes de notre village seront également les bienvenues à cette manifestation.

En espérant pouvoir commander le beau temps, certains comprendront ce que je veux dire, nous vous donnons rendez-vous le 1<sup>er</sup> juin 2014.

Danièle.



## ► PASSION ET ACTIVITÉ A DÉCOUVRIR CHAMPIONNES D'AGILITY

L'agility est un sport canin qui consiste à faire évoluer un chien sans laisse ni collier, sur un parcours composé d'obstacles (tunnels, slalom, sauts, etc.)

En compétition, il faut cumuler vitesse et technique sur les obstacles et contrôler le chien.

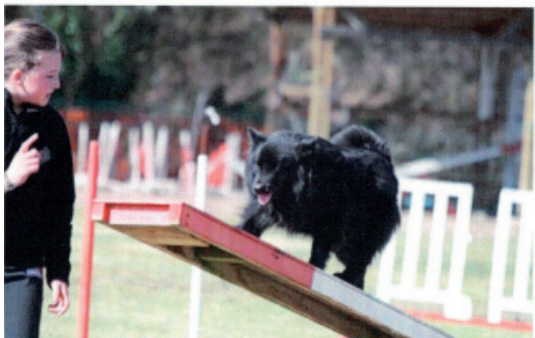
Lors du dernier championnat de France des jeunes conducteurs dans les Pyrénées Orientales à Bompas, le 16 octobre 2013, Lucie Rojat, 14 ans, est montée sur la plus haute marche du podium avec sa chienne Artik, un Lapphund Suédois.

Déjà championne de France en 2011, Lucie va maintenant passer en catégorie senior et conduire avec les adultes.

Ingrid, sa maman, est vice-championne de France avec sa chienne Border Collie Calhaan.

Une grande victoire pour cette chienne de 5 ans qui avait été abandonnée 6 fois avant d'être adoptée par la famille.

L'aventure continue en 2014.



## ► A QUOI CORRESPOND CE PANNEAU?



C'est l'un des 1000 panneaux installés cette année par les services aménagement des territoires du Conseil Général,

en lien avec le service politique des déplacements (direction des mobilités).

Ils permettent de guider les nombreux amateurs de vélo circulant en Isère, touristes et Isérois, sur les 18 boucles cyclotouristiques sélectionnées sur le département. Soit 750 km de paysages et de patrimoine à découvrir!

4 niveaux de difficulté sont proposés : facile, moyen, difficile et expert.

Sur chaque territoire, chaque boucle est identifiée par une couleur (rouge/vert) et un chiffre.

Les parcours sont consultables sur le site [www.cyclo-alpes.com](http://www.cyclo-alpes.com).

## ► LES MARDIS DES BÉBÉS LECTEURS

Vous voulez faire vivre à vos bambins de 0 à 3 ans un moment de complicité autour des livres, écouter histoires et contes racontés par une conteuse professionnelle, découvrir ou redécouvrir les albums de la bibliothèque destinés aux tout-petits (possibilité d'emprunt) alors rendez-vous à la bibliothèque municipale de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs.

Renseignements  
au 04 76 65 44 34







## ► LES 3 SAINT GEOIRS ET CASORATE SEMPIONE UN JUMELAGE FRANCO-ITALIEN RÉUSSI

Le magnifique week-end des 13 et 14 juillet fut l'occasion d'accueillir nos amis italiens venus pour concrétiser le jumelage des 3 Saint-Geoirs et la ville de Casorate Sempione proche de Milan.

Ces deux jours furent riches en festivités et émotions. Les familles des 3 Saint-Geoirs ont accueilli leurs hôtes italiens dès le vendredi soir et ont fait preuve d'une organisation sans faille pour participer à toutes les animations prévues.

Tout d'abord le samedi matin une marche pour découvrir nos coteaux était organisée par Oxygène, une équipe de footballeurs italiens a rencontré les footballeurs stéphanois, les commerçants avaient décoré leurs vitrines aux couleurs italiennes, des animations et un marché artisanal avaient lieu à Saint-Etienne.

A Saint-Michel toutes les familles qui accueillent des Italiens ont eu la bonne idée de se rassembler pour le repas du samedi midi dans une ambiance franco-italienne très chaleureuse.



La Casoratense, fanfare de Casorate, le chœur d'hommes la Brughiera, ainsi que la Delphinale nous ont offert de belles prestations tout au long de la journée.

La cérémonie officielle du serment de jumelage, prononcé par les quatre maires, se déroula en fin d'après-midi en présence d'un public nombreux devant la mairie et la signature des documents officiels fut suivie des hymnes nationaux et européen interprétés par la Casoratense.



Dans la soirée les délégations italiennes et françaises participèrent à la retraite aux flambeaux qui conduisit un public

nombreux à l'étang de Chanclau pour assister au feu d'artifice doublé d'un spectacle musical mêlant chansons italiennes et françaises.

Le dimanche, Saint-Michel a accueilli nos amis italiens à l'occasion d'une messe dite en français par le père Rivollet et traduite en italien par le diacre Angelo, avec la participation de la Chorale Paroissiale. Puis suivit un concert vibrant d'émotion auquel ont participé la chorale de Saint-Pierre-de-Bressieux « Tous en Chœur » et la Brughiera. Le final « Va pensiero » de Verdi fut chanté par les deux chorales et suscita un tonnerre d'applaudissements.



Ensuite chacun se retrouva à Saint-Geoirs pour un lâcher de ballons aux couleurs franco-italiennes. La trocante organisée par le village permit à nos hôtes de « chiner » dans les rues pour trouver peut-être le souvenir à rapporter en Italie.

Un apéritif permit à tous les participants de ce jumelage de se retrouver autour du verre de l'amitié. A 16 heures, ce fut le départ de nos amis, chargé d'émotions, rendez-vous est pris pour les 14 et 15 septembre en Italie pour finaliser le jumelage de nos villages et de Casorate.

Deux mois après ces événements nous nous sommes retrouvés le vendredi 13 septembre une cinquantaine des 3 Saint-Geoirs pour un week-end en Italie



Le voyage en car s'est déroulé dans la bonne humeur et un pique-nique fut improvisé sur une aire d'autoroute avec apéritif offert par le Comité de jumelage. Le samedi matin fut consacré à la visite de Casorate et de ses magnifiques écuries. En fin de matinée nous avons assisté à la remise des prix du concours de dessin organisé par la commune auquel ont participé les enfants des écoles de Casorate et quelques petits Français.

Au cours de l'après-midi une messe « bilingue » réunissait les habitants de Casorate et les représentants de nos villages. Des animations avec un défilé équestre, des dames aux chapeaux magnifiques ont eu lieu dans la ville qui s'était mise à l'heure française.

En fin d'après-midi le serment de jumelage fut prononcé par les maires et la première adjointe de Saint Etienne.



En soirée un concert de la Casoratense nous transporta dans différents univers musicaux.

Le dimanche, bien que pluvieux, nous permit de découvrir un superbe spectacle de danses rythmiques où les maires de nos communes furent mis à contribution. Ensuite nous avons été conviés au vernissage regroupant les œuvres d'un peintre local, Carlo Parolo

Après un repas et un début d'après-midi partagés avec nos hôtes ce fut le moment du départ toujours empli d'émotion avec la promesse de partager d'autres moments ensemble.

Fin octobre ce fut au tour du Conseil municipal d'enfants de Saint-Etienne, emmenés par Ghylaine Moreau, de rencontrer leurs camarades italiens qu'ils avaient reçus l'année précédente.

A nous, Comité de jumelage, à vous les associations et habitants de nos 3 communes de continuer cette belle aventure de partage, d'amitié franco-italienne. Inutile de dire que des liens se sont déjà noués et des projets se mettent en route pour de futures rencontres afin de faire connaître nos traditions de part et d'autre de nos frontières.

Que l'année 2014 soit sous le signe de l'amitié et du partage.

Comité de jumelage